



MAURICE



Pour l'Égalité Femme - Homme



TABLEAU DE LA SITUATION DE L'EGALITE FEMME/HOMME

L'île Maurice, autrefois l'Isle de France en anglais Mauritius, est l'île principale de la République de Maurice, située dans le sud-ouest de l'océan Indien, au cœur de l'archipel des Mascareignes entre La Réunion à l'ouest et l'île Rodrigues à l'est. La population s'élève à environ 1.295.068 millions d'habitants avec une population masculine qui s'élève à 49,4%. La capitale de la République de Maurice est Port-Louis, située dans le nord-ouest de l'île. La formation de l'île est datée de 7 à 15 millions d'années. L'île est d'origine volcanique et encore de nos jours, on peut observer les traces de la grande caldeira à l'origine de sa formation même s'il ne compte plus de volcan en activité. On y trouve cependant des cratères endormis dont le trou-aux-Cerfs, qui est devenu au fil des ans une des attractions touristiques. Celui-ci se situe dans le centre de l'île, à Curepipe. L'île Maurice couvre une superficie de 1865 km². Maurice est membre de l'union africaine, de la SADEC, du COMESA et également de l'OIF; mesure dans ses plus

grandes dimensions 65 km de longueur et 45 km de largeur. Le point le plus haut est le Piton de la Petite Rivière Noire qui culmine à 828 mètres. Ses plaines côtières et un plateau central ont permis pendant longtemps la culture extensive de la canne à sucre et du thé. La barrière de corail qui entoure l'île permet de protéger les lagons et les plages bordées de cocotiers et de filaos.

Le pays a adhéré à de nombreux instruments internationaux instaurant l'égalité femmes-hommes, parmi lesquels :

INSTRUMENTS INTERNATIONAUX	CEDEF/CEDAW (adoptée le 18 décembre 1979 et entrée en vigueur le 3 septembre 1981)	Date d'adhésion: 09 Juillet. 1984
	PROTOCOLE A LA CEDEF (adopté le 6 octobre 1991 et entré en vigueur le 22 décembre 2002)	Date de signature: 11 Novembre. 2001
		Date de ratification: 31 Octobre. 2008
	PIDESC (adopté le 16 décembre 1966 et entré en vigueur le 3 janvier 1976)	Date d'adhésion: 12 Décembre. 1973
		Date de ratification: 12 Décembre. 1973
	CDE (adoptée le 20 novembre 1989 et entrée en vigueur le 2 septembre 1990)	: 26 Juillet. 1990 adhésion
	RESOLUTION 1325 ET SUIVANTES	Adhésion
	STATUT DE ROME (adopté à Rome le 17 juillet 1998 et entré en vigueur le 1er juillet 2002)	Date de signature: 11 Novembre. 1998
		Date de ratification :05 Mars 2002
DECLARATION DE BEIJING ET PROGRAMME D'ACTION DE LA QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LES FEMMES	Adhésion	
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC), Commission de la Condition de la Femme. RESOLUTION : « Mettre fin à la mutilation génitale féminine».	Adhésion	
INSTRUMENTS	PROTOCOLE DE MAPUTO. (adopté à Maputo le 1er Juillet 2003 et entré en vigueur le 25 Novembre 2005)	Date de signature: 29 Janvier. 2005
		Date de ratification :Juin 2017

CHARTRE AFRICAINE DES DROITS ET DU BIEN-

ETRE DE L'ENFANT (adopté le 1er Juillet 1990 et entré en
vigueur le 29 Novembre 1999)

Date de signature : 07 Novembre 1991

Date de ratification : 14 Février 1992

ETAT D'HARMONISATION DE LA LEGISLATION NATIONALE AVEC LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES TEXTES SUR L'EGALITE FEMME HOMME : MECANISMES INSTITUTIONNELS, AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS DOMAINES

Pour la mise en œuvre des textes visant l'égalité femmes-hommes, le pays s'est doté de plusieurs mécanismes institutionnels.

Mécanismes institutionnels

Une tendance majeure qui ressort de l'analyse effectuée, c'est la création dans la plupart des pays du continent, de mécanismes institutionnels principaux qui constituent soit un ministère entier ou une section d'un ministère. C'est le cas de la Maurice qui a accordé à l'Egalite femme homme une section du ministère de la femme à la mise en œuvre de celle-ci.

Pour ce faire, la Maurice a formulé des politiques sectorielles en matière d'égalité entre hommes et femmes dans 8 ministères; le Ministère de l'égalité entre hommes et femmes, du développement de l'enfant et de la protection de la famille a encouragé les ministères sectoriels à désigner des points focaux sur l'égalité entre hommes et femmes de la catégorie de secrétaire principal adjoint ou de rang supérieur.

La république de Maurice a amélioré entre temps son système institutionnel pour une meilleure prise en compte des droits de la femme et promouvoir l'égalité des sexes notamment par :

- Le lancement, par le Cabinet du Premier Ministre, en octobre 2012, d'un programme national de lutte contre la traite des êtres humains;
- Plan d'action pour les droits de l'homme couvrant la période 2012-2020, dont une partie des objectifs vise le respect des droits des femmes ;
- La création de la Commission de l'égalité des chances le 24 avril 2012 et du Tribunal de l'égalité des chances en vertu de la loi du 1er janvier 2012 sur l'égalité des chances;
- La loi sur la protection contre la violence familiale•;
- National Women Entrepreneur Council: Le NWEC est une agence parapublique placée sous l'égide du Ministère de l'égalité de genre, et existe depuis 1999. Cette agence propose appui et assistance technique aux femmes mauriciennes entrepreneurs ou souhaitant le devenir;

- National Coalition against Domestic Violence Committee: En adéquation avec le programme gouvernemental 2015-2019, le comité a été mis en place sous l'égide du Bureau du Premier ministre, avec des représentants des secteurs public et privé ainsi que de la société civile. L'objectif du Comité est d'assurer une réponse multi-agence pour la question de la violence domestique en fournissant un abri immédiat dans une institution gouvernementale, un emploi et une maison dans un délai raisonnable pour mener une vie normale.

AVANCEES ET OBSTACLES DANS DIFFERENTS DOMAINES

Malgré l'existence du cadre juridique, de mécanismes institutionnels mis en place pour rendre effective l'instauration de l'égalité femmes-hommes à l'île Maurice et des avancées notoires, il existe encore, dans divers domaines, de nombreux obstacles qui freinent l'atteinte de cet objectif.

➤ Santé et social

• LES AVANCÉES

Dans le secteur de la santé, la parité homme-femme est en bonne voie, évoquant des résultats satisfaisants. L'île peut ainsi se vanter d'avoir le plus bas taux de mortalité maternelle dans la région, avec 62 décès sur 100.000 mères par an, un nombre « *très en dessous de la moyenne régionale* », qui s'élève à 820. Autres chiffres officiels, 76% des Mauriciennes ont accès à la contraception et dans ce cas précis, l'île se hisse au premier rang de la région. Le SADC Genderprotocol a aussi pris acte de l'adoption par le parlement du projet de loi sur le Criminal Code amendement Bill, qui autorise l'interruption de grossesse dans des cas spéciaux. Concernant le VIH/Sida, il s'avère qu'il y'a plus d'hommes que de femmes infectés à Maurice, contrairement à de nombreux pays de la région.

En 2015, la république Maurice a rallongé les congés de maternité payés de 12 semaines à 14 semaines et a légalement interdit le licenciement de travailleuses enceintes. Les femmes enceintes sont ainsi mieux protégées des licenciements abusifs et déplorables dus à leur grossesse.

• LES OBSTACLES

Les obstacles sont relatifs à la propagation du sida et au manque de maîtrise de l'utilisation optimale des instruments pour lutter contre le paludisme. Les obstacles à l'utilisation optimale des outils : Accès aux financements – Rupture des financements (exigences des bailleurs) – Crise économique – Le manque d'accord entre les pays sur la classification des tarifs pour les produits Antipaludiques (Système de codes



➤ Education et Culture

- LES AVANCÉES

Dans son programme pour 2010-2015, le gouvernement a promis d'encourager l'utilisation des langues maternelles pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage, et de réfléchir à l'introduction dans les écoles du *kreolmorisien* et du *bhojpuri* comme matières optionnelles. En octobre 2010, le gouvernement a mis en place un comité technique de haut niveau, connu sous le nom d'*AkademiKreolMorisien*, qui a pour mission d'examiner tous les aspects relatifs à l'introduction du créole mauricien comme matière optionnelle et d'élaborer, entre autres, une version harmonisée de la langue écrite. Le 25 mai 2011, la version normalisée du *kreolmorisien* a été rendue publique par le ministre de l'Éducation et des Ressources humaines, le Dr Vasant Bunwaree, en présence de membres de l'*AkademiKreolMorisien* (AKM).

Depuis 2010, des tests visuels ont été menés dans les établissements d'enseignement primaire et des manuels scolaires en plus gros caractères sont fournis aux enfants malvoyants. En février 2011, le Programme d'amélioration visant à élever le niveau d'études a été introduit en Standard III et des clubs de protection de l'enfant à l'école, fondés sur la Convention relative aux droits de l'enfant ont été créés dans les écoles. Il est prévu que cette initiative aboutira à la formulation d'une politique sur la protection de l'enfant à l'école. Le pourcentage d'enfants non scolarisés âgés de 3 à 4 ans a chuté de 15% en 2005 à 6% en 2010. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population, en 2017, le taux de scolarisation des filles au primaire s'élevait à 97% et celui des garçons à 95%. S'agissant du taux de scolarisation au secondaire, celui des garçons est de 82% et celui des filles 88%. Aussi bien dans le primaire que dans le secondaire, les filles demeurent bien représentées.

S'agissant de l'alphabétisation au niveau national des femmes, le taux est de 88% contre 98% des hommes. La parité est atteinte au niveau primaire : le taux de scolarisation des filles est de 98%, même pourcentage pour les garçons. Au niveau secondaire, les pourcentages sont de 81% pour les femmes et de 80% pour les hommes. Concernant l'éducation supérieure, ces taux sont plus bas, et les filles sont plus nombreuses que les garçons : 45% contre 37% (GGGR 2015).

- **LES OBSTACLES**

Le paradoxe de l'île Maurice est que, même si tous les enfants ont accès à l'éducation, nombre d'entre eux ne parviennent pas à rester dans le système. Tous les ans, 30 à 40 % des enfants échouent à l'école primaire. Les acteurs concernés, lorsqu'on les interroge, se demandent si les compétences de base en lecture, écriture et calcul, ont été acquises par un nombre suffisant d'enfants après cinq ou six années d'enseignement primaire. Dans le secondaire, le taux de redoublement est élevé: 23 % de tous les élèves redoublent une classe entre la IV^e et la V^e du secondaire. Ces dernières années, des critiques de plus en plus nombreuses se sont élevées pour dénoncer le *SchoolCertificate* (SC) et le *HigherSchoolCertificate* (HSC) de l'université de Cambridge, auxquels on reproche de ne pas correspondre aux besoins d'une grande majorité d'élèves. En effet, seul un élève sur trois entrant en classe I du secondaire réussit à obtenir le SC et un grand nombre n'y parvient qu'en repassant l'examen.

➤ **Parité**

- **LES AVANCÉES**

Selon le « SADC Gender Protocol 2013 Baromètre » dévoilé par Gender Links Mauritius, 77% des 23 objectifs que la Maurice s'est fixée d'ici fin 2015 sont déjà atteints actuellement. Une performance qui place l'île en 3^e position sur les 15 pays membres de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe).

Ont été étudiés par le SADC Genderprotocol notamment la gouvernance (le parlement, les collectivités locales et le cabinet) ; l'accès à l'éducation primaire, secondaire et tertiaire ; l'économie (prises de décision dans le secteur économique, main-d'œuvre, chômage, congés de maternité et conditions qui y sont rattachées) ; la santé reproductive et sexuelle ; le VIH/Sida ; et les médias.

Les femmes représentent plus de 30% des postes de responsabilité dans le secteur public.

La Constitution de Maurice, vieille de 46 ans, a fait son temps et a en effet été le fondement de la stabilité politique et sociale. Mais tout est dynamique dans ce monde qui bouge à une vitesse vertigineuse. Bien que la société mauricienne soit encore patriarcale, les femmes brillent dans tous les secteurs et brisent les stéréotypes en faisant leur entrée dans des secteurs encore dominés par les hommes.

Maurice a eu une présidente femme de juin 2015 à fin mars 2018 lorsqu'elle a présenté sa démission.

➤ Participation politique des femmes

• LES AVANCÉES

Des efforts sont faits dans le sens de la parité en adoptant des textes et en signant les textes internationaux. Depuis quelques temps, la Maurice cherche à satisfaire aux nouvelles exigences démocratiques à l'instar de mettre définitivement la parité en effectivité totale.

La participation des femmes à la prise de décision au niveau du gouvernement local de Maurice était historiquement basse. Cela a changé avec la proclamation du Décret de Gouvernement Local (2012) qui fournit un quota obligatoire et neutre en termes de genre au niveau du gouvernement local avec un minimum d'un tiers de représentation de chaque sexe dans les municipalités et les conseils de village. L'adoption de ce quota a amené une augmentation importante de la présence des femmes au gouvernement local à partir de 2012. Aux Elections du Conseil Municipal de 2012 et 2015, les femmes ont remporté presque 37 % et 34% pour cent respectivement comparé à 13% en 2005. Maurice est l'un des rares pays africains avec un quota de genre dans son cadre de gouvernance des entreprises pour augmenter la participation des femmes aux conseils d'administration des entreprises. Le Code National de la Gouvernance d'Entreprise (2016) stipule que toutes les entreprises doivent avoir au moins un homme et une femme directeurs.

• LES OBSTACLES

Des défis restent à relever notamment pour promouvoir l'implication des femmes dans les plus hautes sphères politiques. Car à Maurice, on dénombre par exemple seulement deux femmes sur 25 membres du Gouvernement. De même au Parlement, la représentation féminine reste très faible et s'établit à 19%. Enfin, le SADC Genderprotocol relève que Maurice a encore « *beaucoup à faire pour donner la voix aux femmes dans les médias* », conclut Le Mauricien.

L'ancrage de la population Mauricienne dans ses traditions empêche l'effectivité de la parité et s'y ajoute aussi la problématique des finances afin de porter de tels projets.

➤ Violences basées sur le genre

➤ LES AVANCÉES

La Maurice a mis en place « des lois sévères » pour endiguer la violence liée à la différence de sexes et le trafic de personnes. Dans le domaine de l'éducation, une avancée a été observée à Maurice, où une jeune fille enceinte peut par exemple poursuivre ses études pendant toute sa grossesse et les reprendre après l'accouchement.

La législation sur la violence domestique a été amendée en 2011. L'amendement vise à harmoniser l'audition des demandes de protection, d'occupation de logement et de location. Dans ce but, le juge en chef a été mandaté d'élaborer des règles sur l'audition des demandes susmentionnées. La Plateforme nationale pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes a été lancée en octobre 2011, suivie de l'élaboration d'un Plan D'action national.

Des observatoires sur la violence à l'égard des femmes ont été mis en place au niveau national, central et départemental. Par ailleurs, des mécanismes juridiques et des centres d'assistance judiciaire gérés par des ONG (organisations non gouvernementales) fournissent des services aux femmes victimes.

La police a aussi été investie de pouvoirs additionnels afin de mieux s'impliquer dans la lutte. C'est ainsi qu'un programme de suivi pour les victimes de violences domestiques (Reconstruction and Recovery Programme) a été mis en œuvre par la Police en Mars 2017.

En effet, ce programme a pour but de fournir un accompagnement aux victimes de violence domestique suite à une médiation ou l'émission d'un "protection order" tout en adressant les besoins supplémentaires des familles en termes d'aide sociale, de pensions alimentaires et de thérapie de couple.

Les magistrats, eux, agissent comme des garants des droits des victimes, avec la lourde tâche d'analyser les demandes.

Toujours dans le cadre de la lutte, les sanctions ont été rehaussées avec les amendements apportés à la Protection from Domestic Violence Act l'année dernière. Le non-respect d'un Protection Order, entraîne une amende de 50.000 Rs maximum tandis que la peine encourue peut aller jusqu'à un an. Pour un deuxième délit, l'amende peut atteindre 100.000 Rs et une peine de 2 ans de prison. Enfin, pour un troisième délit et toute autre condamnation subséquente, le prévenu encourt une peine maximale de 5 ans. Les hommes se sont également investis dans la lutte contre les violences domestiques en se réunissant autour d'une plateforme d'échange dénommée "Men's against Violence" qui a pour objectif d'influer positivement l'attitude et le comportement des hommes envers les femmes. Rehausser les sanctions pénales dans le cadre de cette lutte est un moyen de dissuasion qui pourrait être efficace.

➤ **OBSTACLES**

Malgré les avancées notées avec la participation de la police et des magistrats sur la question, il n'en demeure pas moins que le phénomène de la violence domestique prend de plus en plus d'ampleur. Selon les statistiques du dernier rapport judiciaire, pas moins de 2216 demandes ont été logées pour un "Protection Order" en 2016, contre 1734 l'année précédente.

➤ **Accès à la justice**

• **LES AVANCÉES**

L'étranger jouira à Maurice des mêmes droits civils que ceux qui sont ou seront accordés aux Mauriciens par les traités de la nation à laquelle cet étranger appartiendra.

L'objectif d'une saisine est donc non seulement de donner accès à la justice mais aussi de rendre la Justice. Le Juge mauricien se sert du Code Civil aussi bien que de la commonlaw pour le faire. La commission pour l'égalité des chances a été instaurée en république Maurice en 2012 et a eu à gérer plus de 1000 plaintes portant sur la discrimination entre 2012 et 2014; la plupart des plaintes étaient d'origines ethnique et politique.

• **LES OBSTACLES**

➤ **Accès aux ressources**

• **LES AVANCÉES**

La Maurice a aussi lancé de « nombreuses initiatives pour l'autonomisation » de la femme évoluant dans le secteur de l'entrepreneuriat en leur facilitant l'accès aux finances et aux formations.

Même processus de prise en main et d'adaptabilité à l'œuvre sur l'île Maurice, qui a du accueillir au fil des siècles des populations diverses (africaines, asiatiques, européennes) malgré le dénuement des ressources et l'éloignement des centres d'échanges mondiaux. Et qui est aujourd'hui le meilleur élève de la classe africaine grâce à son implication précoce dans la mondialisation (le pays s'est spécialisé dans la production textile et les exportations dès les années 70), sa diplomatie marchande efficace pour s'assurer l'accès aux plus gros marchés mondiaux et sa totale flexibilité (gestion très intelligente de la montée en gamme du pays, passé en moins de deux générations des champs de canne à sucre à la finance offshore). Une souplesse, un sens de l'opportunisme, et la faculté à traiter avec tous qui est souvent le propre des petites nations (Singapour, Hong Kong, Dubaï, Suisse) qui doivent déployer des trésors d'ingéniosité pour pouvoir se faire

une place au soleil et prospérer. Un résultat flatteur qui n'a été cependant été rendu possible qu'au prix d'une vigilance constante et d'une pro activité permanente pour demeurer dans le peloton de tête des pays les plus compétitifs : la réussite est à ce prix. Une leçon qu'ont parfaitement intériorisée le Rwanda et Maurice et dont la portée universelle pourrait servir aussi à d'autres.

Les femmes dans la République de Maurice ont le même accès que les hommes en matière d'héritage. Les veuves et veufs héritent de la propriété du conjoint décédé, quelles que soient les circonstances et le régime matrimonial, même si le défunt n'a pas laissé de testament écrit. Il n'y a aucune loi ou restriction coutumière qui favorise les héritiers mâles par rapport aux femmes.

Les femmes peuvent détenir des titres de propriété sur la même base que les hommes. En effet, les femmes ont des droits égaux pour acheter, posséder et vendre des terres. Ils peuvent également hériter des terres de leurs parents ou d'autres parents. Cependant, il n'y a pas de données sur la proportion de terres appartenant à des femmes.

OBSERVATIONS GENERALES

Certains problèmes nouveaux, notamment la crise économique mondiale, le changement climatique et les questions de protection sociale, offrent l'occasion de promouvoir un programme plus dynamique de mise en œuvre progressive de l'égalité des sexes. Toutefois, ces problèmes vont certainement avoir pour conséquence l'élargissement du mandat des mécanismes institutionnels, ce qui pourrait s'avérer délicat vu les contraintes auxquelles ces derniers font face (notamment en matière de ressources). Les efforts fournis pour l'égalité femme-homme en république Maurice sont concentrés autour de la lutte contre les violences basées sur le genre, et une meilleure prise en compte des femmes enceintes dans les entreprises et services publics. La présence des femmes dans le gouvernement s'avère très faible également. La détermination de certains hommes dans la lutte contre les violences domestiques est à saluer vivement.

RECOMMANDATIONS

Dans la mesure du possible, la responsabilité de la promotion de la femme devrait incomber aux plus hautes sphères gouvernementales, car c'est là que résident les influences les plus stratégiques.

Pour remplir leurs mandats, les mécanismes nationaux doivent disposer de ressources financières et humaines conséquentes. Lorsque des mécanismes multiples existent, leurs mandats doivent être revus et harmonisés.

-Miser davantage sur la sensibilisation des jeunes filles et des jeunes garçons pour mieux éradiquer les violences domestiques.

-Inclure dans les programmes scolaires la question de l'égalité des sexes afin de mieux matérialiser l'égalité des chances.

N.B : Le RF-EFH est disponible pour accompagner le pays pour définir et appliquer de manière cohérente les moyens utilisés pour la coordination entre institutions.

DOCUMENTS CONSULTÉS

Nations unies Commission économique pour l'Afrique l'évolution des mécanismes nationaux chargés de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique. <http://www.govmu.org/French/News/Pages/Police-Les-victimes-de-violences-domestiques-b%C3%A9n%C3%A9ficient-d%E2%80%99un-programme-de-reconstruction-.aspx>, Police : Les victimes de violences domestiques bénéficient d'un programme de reconstruction ; 15 Mars 2017

<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/31327/WBL2019FR.pdf?sequence=5&isAllowed=y>, " Les femmes, l'Entreprise et le Droit", une décennie de réformes, Banque Mondiale, 2019.

<https://www.unfpa.org/fr/world-population-dashboard/create-pdf>, Fonds des Nations Unis pour la Population

<https://countrymeters.info>, Maurice Population

Agence Française de Development: Profil Genre Maurice, 4 Avril 2016



Réseau francophone
pour l'égalité
Femme-Homme